

ROYAUME DU MAROC

STATION DE TRANSFERT D'ENERGIE PAR POMPAGE (STEP) EL MENZEL (300 à 400 MW)

DOCUMENT DE PREQUALIFICATION N° SP 4121094

POUR LA PASSATION DE MARCHES DE CONCEPTION, FOURNITURE
DES EQUIPEMENTS, CONSTRUCTION, INSTALLATION ET MISE EN
SERVICE DE LA STATION DE TRANSFERT D'ENERGIE PAR POMPAGE
(STEP) EL MENZEL (300 à 400 MW)

ADDITIF N° 6

Sommaire

Article 1.	Objet de l'Additif n°6.....	3
Article 2.	Modification du point « 5 » de "l'Avis de Préqualification"	3
Article 3.	Modification des articles IC 17.1 de la Section II "Données Particulières de la Préqualification"	3
Article 4.	Modification des articles IC 19.1 de la Section II "Données Particulières de la Préqualification"	4
Article 5.	Dispositions générales	4
Annexe :	Réponses aux demandes d'éclaircissement n°13.....	5

Article 1. Objet de l'Additif n°6

Le présent Additif n°6 au Dossier de Préqualification n° SP 4121094, a pour objet :

- La modification du point « 5 » de "l'Avis de Préqualification" complété par l'Article 2 de l'Additif n°5, portant sur le report de la date de dépôt des dossiers de candidature.
- La modification des articles IC 17.1 et IC 19.1 de la Section II "Données Particulières de la Préqualification" et les Articles 3 et 4 de l'Additif n°5, pour le report de la date limite de dépôt des dossiers de candidature et de la date d'Ouverture des dossiers de candidature.
- Réponses aux demandes d'éclaircissement n°13.

Article 2. Modification du point « 5 » de "l'Avis de Préqualification" et de l'Article 2 de l'Additif n°5

Le point « 5 » du critère 4.2 de "l'Avis de Préqualification", tel qu'amendé, par l'Article 2 de l'Additif n°5, est modifié comme suit :

Les dossiers de candidature pour la préqualification établis et présentés conformément aux prescriptions du Dossier de la Préqualification doivent être remis dans des enveloppes scellées et cachetées et clairement marquées « Candidature de préqualification n° SP 4121094 pour le Projet de la Station de Transfert d'Energie par Pompage (STEP) El Menzel (300 à 400 MW) » et doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Approvisionnements et Marchés (adresse indiquée ci-après) avant le 26 Décembre 2023 (avant 09h00 heure locale du Royaume du Maroc).
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Approvisionnements et Marchés (adresse indiquée ci-après) avant le 26 Décembre 2023 (avant 09h00 heure locale du Royaume du Maroc).

Article 3. Modification des articles IC 17.1 de la Section II "Données Particulières de la Préqualification" et de l'Article 3 de l'Additif n°5

L'article IC17.1 de la Section II "Données Particulières de la Préqualification", tel qu'amendé par l'Article 3 de l'Additif n°5, est modifié comme suit :

IC 17.1	La date et l'heure limites de dépôt des candidatures sont les suivantes : Date : 26 Décembre 2023 (au lieu de la date du 28 Novembre 2023 prévue dans l'Additif n°5 au Dossier de Préqualification) Heure : Avant 9h00 heure du Royaume du Maroc Le candidat ne pourra pas remettre son dossier de candidature par voie électronique.
IC 17.1	Aux fins de dépôt des candidatures , uniquement, l'adresse du Maître de l'Ouvrage est la même que pour IC 1.1 ci-avant A l'attention de : Monsieur le Président de la Commission Grands Projets Adresse : Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable - Branche Electricité Direction Approvisionnements et Marchés (DAM) 65, Rue Othman Ben Affan - BP 13 498 Ville : Casablanca Pays : Royaume du Maroc La date et heure limites de dépôt des candidatures sont les suivantes: Date: 26 Décembre 2023 (au lieu de la date du 28 Novembre 2023 prévue dans l'Additif n°5 au Dossier de Préqualification) Heure: Avant 09H00 (heure Marocaine)

Article 4. Modification des articles IC 19.1 de la Section II "Données Particulières de la Préqualification" et de l'Article 4 de l'Additif n°5

L'article IC19.1 de la Section II "Données Particulières de la Préqualification", tel qu'amendé par l'article 4 de l'Additif n°5, est modifié comme suit :

IC 19.1	L'ouverture des dossiers de candidature se déroulera en séance publique et aura lieu à l'adresse, à la date et à l'heure suivantes : Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable - Branche Electricité Direction Approvisionnements et Marchés (DAM) 65, Rue Othman Ben Affan BP 13 498 Casablanca MAROC Date: 26 Décembre 2023 (au lieu de la date du 28 Novembre 2023 prévue dans l'Additif n°5 au Dossier de Préqualification) Heure: A partir de 09H00 (heure Marocaine)
----------------	---

Article 5. Dispositions générales

Toutes les autres dispositions du Dossier de la Préqualification n° SP 4121094, de l'Additif n°1, de l'Additif n°2, de l'Additif n°3, de l'Additif n°4 et de l'additif n°5 non modifiées par le présent Additif n°6 restent inchangées.

Le présent Additif n°6 fait partie intégrante du Dossier de Préqualification n° SP 4121094 complété par l'Additif n°1, l'Additif n°2, l'Additif n°3, l'Additif n°4 et l'additif n°5, il doit être paraphé à toutes les pages et inclus obligatoirement avec le Dossier de Préqualification, dans le dossier de candidature soumis par le Candidat.

Annexe : Réponses aux demandes d'éclaircissement n°13.

4

Réponses aux demandes d'éclaircissement n°13 relatives
au Dossier de la Préqualification n° SP 4121094

POUR LA PASSATION DE MARCHES DE CONCEPTION, FOURNITURE DES EQUIPEMENTS,
CONSTRUCTION, INSTALLATION ET MISE EN SERVICE DE LA STATION DE TRANSFERT
D'ENERGIE PAR POMPAGE (STEP) EL MENZEL (300 à 400 MW)

Questions/Remarques	Réponses
<p>Question/Remarque 1 – Afin de nous permettre de vous présenter un dossier de préqualification répondant à vos attentes et exigences, nous vous prions de bien vouloir nous accorder un report de délai de 4 semaines.</p>	
<p>Question/Remarque 2 – Afin de nous permettre de vous présenter un dossier de préqualification répondant à vos attentes et exigences, nous vous prions de bien vouloir nous accorder un report de délai de 2 mois.</p>	<p>La date de dépôt des candidatures est reportée au 26 Décembre 2023 avant 09h00 heure locale du Royaume du Maroc (au lieu de la date du 28 Novembre 2023 prévue dans l'Additif n°5 au Dossier de Préqualification).</p> <p>Ce report de la date de dépôt des candidatures et d'ouverture des dossiers de candidatures est précisé au niveau du présent Additif n°6 au Dossier de Préqualification n° SP 4121094.</p>
<p>Question/Remarque 3 – Vu la complexité des critères de préqualification du projet cité en objet, et les difficultés rencontrées pour constituer un groupement avec des partenaires étrangers, nous vous prions de bien vouloir nous accorder un délai supplémentaire de 2 mois.</p>	

P.i
24/11/2023

Directeur Hydroélectrique et Renouvelables

Signé : Kamal HANDEZ